

École : la nostalgie ne devrait plus être

Autor(en): **Favez, Jean-Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **31 (1994)**

Heft 1183: **Passions**

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ecole: la nostalgie ne devrait plus être

Jean-Claude Favez

Faut-il s'en étonner ? DP consacre à l'enseignement, à la formation et à la recherche une place non négligeable et assez constante qui ne s'explique pas seulement par l'intérêt des rédacteurs et des lecteurs ni par une tradition qui se veut romande. L'école est depuis belle lurette un lieu d'apprentissage essentiel de la sociabilité et de la démocratie. Trois thèmes dominant ici l'engagement du journal: la démocratisation des études, le développement de l'université et la politique de la recherche.

Ouvrir l'empire du milieu

La démocratisation des études est au service de l'égalité des chances, c'est-à-dire du combat contre les inégalités sociales. Toute la tradition progressiste a fait de l'instruction publique pour tous un droit démocratique essentiel. L'allocation d'études et le cycle d'orientation ont été, il y a trente ans, les instruments privilégiés de cette revendication. L'épuisement de leurs effets est allé de pair avec la nécessité d'une adaptation de l'école aux changements de la société. Options, niveaux, appuis conduisent à la révision des *curricula*, au réexamen des contenus, à l'assouplissement des filières et même à la réorganisation – pourquoi pas ? – des carrières enseignantes. A partir des deux lieux sensibles que constituent le programme de maturité et le cycle d'orientation, le paysage scolaire se dégage tout entier. Mais aussi ses problèmes dont les données fondamentales n'ont pas changé vraiment. D'autres mots pour dire souvent la même chose, comme dans le cas de la mouture 1994 de l'Ordonnance sur le règlement de maturité (ORM). Et si l'école de la fin du siècle n'est plus celle des années 70, c'est malgré tout que ces dernières ont été utiles à quelque chose.

Très présent dans les grandes batailles du passé (quelquefois perdues comme la réforme de l'école vaudoise en 1984, après vingt ans d'effort !) DP continue de lutter pour que les problèmes de formation, en général, fassent l'objet de débats politiques et non politiques. Pour que l'intérêt de l'élève et ses besoins futurs soient pris en compte prioritairement. Car il n'a jamais concédé que l'on puisse par l'école passer à la société sans classe. Une sélection est inévitable. Mieux vaut l'exercer au moment psychologique idoine et la confier, au moins en partie, à des professionnels de la formation.

Dès le début des années 60, le décor est planté que connaissent tous ceux qui s'intéressent aujourd'hui à la place universitaire suisse. La nécessité d'un effort soutenu en faveur des universités passe par un engagement financier accru de la Confédération. Mais à quel prix ? Tandis que les planifications s'envolent (12 000 étudiants sont prévus à l'Université de Lausanne pour 1990 !), la mise sur pied d'un fédéralisme universitaire trébuche avec le rejet (à une voix cantonale près) de l'article constitutionnel sur l'ensei-

gnement (1973). DP déplore cette victoire non du fédéralisme, mais de la droite. Depuis cet échec, et quelques autres, la place universitaire attend toujours d'accueillir l'université suisse. Ce qui ne veut pas dire qu'elle soit vide. Les organismes de concertation s'y sont installés. Un certain nombre de collaborations et de répartitions ont vu le jour, surtout en Suisse romande. Cahin-caha les conditions d'admission et d'échange sont harmonisées. Une planification commune est instaurée, qui au moins devrait faciliter la circulation de l'information. Car pour le reste, la coordination se heurte cependant à la difficulté de doter les hautes écoles de directions dont l'efficacité ne se mesure pas seulement en termes de gestion administrative. Pour l'instant, et malgré la création du groupement de la science et de la recherche (ou en raison de cette dernière ?), on se perd trop souvent dans des conflits de pouvoir, par exemple entre Conseil de la science, Conférence universitaire et Conférence des chefs de département. Appliquées le plus souvent de façon linéaire, les réductions budgétaires préparent les crises de demain (numerus clausus, création des hautes écoles spécialisées entre autres), d'autant plus inquiétantes que l'institution ne cesse de courir derrière une indispensable réflexion sur ses finalités.

La recherche, c'est l'Europe

La Suisse a besoin d'une politique universitaire, c'est-à-dire de choix clairs parmi les domaines qu'il convient de soutenir ou de développer, et de structures de collaboration, moins pour faire des économies que pour créer les masses critiques nécessaires à la dynamique scientifique. Théoriquement les choses se présentent mieux dans le domaine de la recherche, grâce aux compétences accordées en 1973 à la Confédération. La planification fédérale permet de fournir des indications sur les priorités souhaitables en matière de recherche. Attentif au maintien d'une recherche libre et fondamentale, qui est la responsabilité première du Fonds national et des hautes écoles, DP n'a cessé de souligner également que les grands choix scientifiques concernent la collectivité entière, même si la recherche-développement est assumée pour l'essentiel par l'économie privée. L'importance accrue des programmes technologiques de l'Union européenne pour notre développement économique et notre politique scientifique renforce une telle exigence, qu'il n'est concrètement pas facile de respecter.

Les problèmes d'il y a trente ans – on le voit par ces quelques exemples – sont presque tous encore d'actualité. Les solutions avancées n'ont pas toujours conduit aux résultats espérés. Le réalisme des jeunes générations, la valorisation de la liberté, la promotion de la femme peuvent être aujourd'hui l'occasion d'un élan nouveau, au plan des réformes scolaires ou de la relance universitaire et scientifique. A condition de faire sa place à l'utopie, tout en parlant structures, finances et techniques pédagogiques. Car la réflexion sur l'école, sur la formation, sur la recherche doit contenir sa propre contestation, si elle veut demeurer efficace, c'est-à-dire tendre à l'idéal.